
FICHE DE POSTE DE CHEF D'ETABLISSEMENT
- Etablissement public de santé –

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital

I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Centre hospitalier des quatre Villes (Saint-Cloud, Sèvres, Chaville et Ville d'Avray) sur 3 sites différents dans les villes de Sèvres et de Saint Cloud

Préciser les établissements concernés en cas de direction commune :

S'il s'agit d'un emploi fonctionnel, préciser le groupe de référence :

☐ I ☐ II ☒ III

Groupe I (voir liste DGOS au 12 juin 2026)

Cotation de la part fonctions de la PFR :

(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

2,8

Nom - Prénom et coordonnées du directeur intérimaire :

Maxime VANDERSHOOTEN directeur par intérim, direction@ch4v.fr

Nom - Prénom du Président de CME :

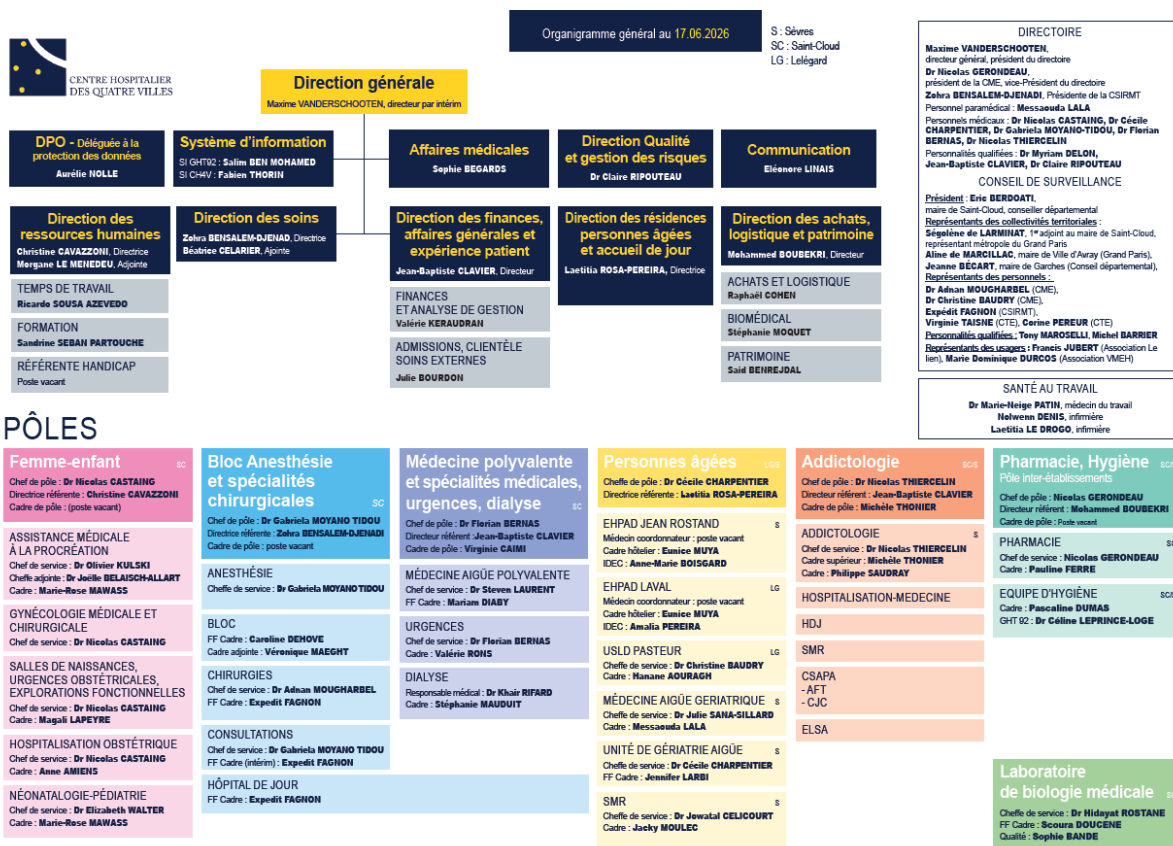
Nicolas GERONDEAU

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil de surveillance :

Éric BERDOATI, Maire de Saint-Cloud

Gouvernance :

Organigramme de direction indiquant les responsabilités et le positionnement hiérarchique :



Composition du directoire :

Directoire composé de sept membres, dont quatre médecins, nommés pour 4 ans.
La directrice des soins, membre de l'équipe de direction, est aussi membre de droit du directoire.

Pôle médicaux et médico-techniques :

Les activités cliniques et médico-techniques sont organisées en 6 pôles (regroupement de services ou unités), placés sous la responsabilité de médecins chefs de pôle, nommés pour 4 ans par le directeur:

- Pôle médecin polyvalente et spécialités médicales, urgences, dialyse (responsable Docteur Florian Bernas)
- Pôle femme enfant (responsable docteur Nicolas Castaing)
- Pôle bloc anesthésie et spécialités chirurgicales (responsable Docteur Gabriela Moyano-Tidou)
- Pôle addictologie (responsable Docteur Nicolas Thiercelin)
- Pôle pharmaceutique multi établissements (responsable M Nicolas Gerondeau, pharmacien)
- Pôle personnes âgées (responsable Docteur Cécile Charpentier)

Description de la contractualisation interne :

II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

(à remplir par le directeur général de l'agence régionale de santé)

Situé dans les Hauts-de-Seine (92), le Centre Hospitalier des Quatre Villes (Saint-Cloud, Sèvres, Chaville et Ville d'Avray), aussi appelé CH4V, est un établissement public de santé. Il emploie environ 1200 agents et dispose de 600 lits d'hospitalisation complète et places d'hôpital de jour (soins ambulatoires).

Des activités de soins réparties sur trois principaux sites :

Le site de Sèvres

Les 246 lits et places de ce site sont ainsi répartis :

- un service de médecine gériatrique,
- une unité de gériatrie aigüe, comprenant 4 lits dédiés aux soins palliatifs,
- un service de soins médicaux et de réadaptation (SMR) polyvalents, dont un hôpital de jour de 5 places,
- une filière complète en médecine addictologique : hospitalisation complète et de jour, soins médicaux et de réadaptation, consultations spécialisées, accueil familial thérapeutique et un CSAPA (centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) implanté à Sèvres et à Boulogne-Billancourt,
- un EHPAD pourvu d'une unité d'hébergement renforcée (UHR) destinée aux résidents atteints de troubles du comportement en lien avec la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée, ainsi qu'un accueil de jour,
- des consultations spécialisées,
- un centre d'imagerie géré dans le cadre d'un groupement avec le centre d'imagerie de l'ouest parisien (CIMOP), comprenant notamment une IRM.

Le site de Saint-Cloud

Les 164 lits et places du site sont ainsi répartis :

- un pôle femme enfant composé d'une maternité de niveau 2A, avec ses 42 lits dédiés aux suites de couches et suivi des grossesses à risque, un service de néonatalogie de 12 berceaux, un service de gynécologie médicale et chirurgicale, et un centre d'assistance médicale à la procréation,
- un service de spécialités chirurgicales (orthopédie, digestif, ORL, urologie, gynécologie) permettant l'hospitalisation complète et de jour,
- un service de médecine aigüe polyvalente mobilisant une équipe médicale diversifiée (généralistes, cardiologues, internistes, généralistes, gastroentérologues, rhumatologues, diabétologues),
- un service d'accueil des urgences fonctionnant H24, assorti d'une unité d'hospitalisation de courte durée,
- un plateau médico-technique complet : blocs opératoires, laboratoire de biologie médicale, pharmacie à usage intérieur,
- un centre de dialyse (16 postes),
- un centre d'imagerie médicale développant toutes les modalités (imagerie conventionnelle, échographie, IRM, scanner, panoramique, mammographie, ...) dans le cadre d'un groupement entre le CH4V et le centre d'imagerie de l'ouest parisien (CIMOP).

Le site des résidences Lelégard

Enfin, le site des résidences Lelégard à Saint-Cloud (rue Laval et rue Lelégard) comprennent une unité de soins de longue durée (USLD) de 70 lits et un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de 85 places, modernisé en 2019.

Le CH4V est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) des Hauts-de-Seine. Le chef d'établissement du CH4V aura vocation à mettre en place une direction commune avec l'ensemble des établissements du GHT.

Le GHT des Hauts-de-Seine comprend cinq établissements : outre le CH4V, le CH Rives de Seine (Neuilly-Courbevoie-Puteaux), le CH départemental Stell (Rueil-Malmaison), la Fondation Roguet (Clichy) et le centre de gérontologie Les Abondances (Boulogne-Billancourt).

L'ensemble représente environ 2 100 lits et places et emploie près de 3 600 équivalents temps plein.

Au-delà du projet médico-soignant partagé, l'appartenance à un GHT induit des mutualisations de fonctions ou activités cliniques, médico-techniques ou de support.

Le CH4V a ainsi la responsabilité en tant qu'établissement support d'assurer, pour le compte des établissements parties au groupement les quatre fonctions suivantes :

- la définition d'une stratégie en matière d'achats et la passation des marchés publics,
- la convergence des systèmes d'information vers un dossier patient informatisé unique,
- la coordination des plans de formation continue médicale et non médicale,
- la mise en place d'un management territorial de la qualité et de la sécurité des soins, en vue de la certification conjointe des établissements du GHT par la Haute Autorité de Santé.

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

Renaud PELLE, directeur départemental des Hauts-de-Seine ARS Île-de-France – Délégation départementale des Hauts-de-Seine, ARS-DD92-DELEGUE-DEPARTEMENTAL@ars.sante.fr

Personne à contacter à l'agence régionale de santé :

Renaud PELLE, directeur départemental des Hauts-de-Seine ARS IDF France – Délégation départementale des Hauts-de-Seine, ARS-DD92-DELEGUE-DEPARTEMENTAL@ars.sante.fr

PROFIL DU CANDIDAT

Profil du candidat attendu par le directeur général de l'agence régionale de santé au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil de surveillance :

(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

Expérience professionnelle appréciée :

(Projets de coopération, mise en œuvre de projets médicaux, médico-sociaux et sociaux structurant, conduite du dialogue social, conduite du dialogue de gestion...)

Expérience de direction d'établissements hospitaliers MCO

Bonne aptitude managériale

Aptitude au travail en équipe et à la concertation avec les acteurs du territoire

Conduite d'un plan d'efficience et de suivi de l'équilibre financier

Construction de complémentarités avec les établissements du GHT

Conduite de projets de restructuration

Conduite d'un dialogue social

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

Conduite de projets multi-partenaires

Expertise financière et budgétaire

Maîtrise de la gestion des conflits et de la négociation

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

Le poste suppose de pouvoir gérer des projets importants et divers notamment de restructuration des sites de l'établissement tout en maintenant la trajectoire financière.

Il demande d'être dynamique, réactif et force de propositions.

Il demande aussi une bonne capacité relationnelle dans les échanges avec les autres établissements du GHT pour approfondir les mutualisations et dans la poursuite de la dynamique des partenariats avec les autres établissements du territoire ou les professionnels de ville.

La prise de décision et l'arbitrage sont en outre des qualités essentielles dans un environnement aux enjeux complexes.

Savoir innover et avoir une grande capacité de travail sont aussi indispensables.

III - MISSIONS ET ACTIVITES

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

Stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière...) :

Poursuivre la dynamique du GHT et notamment les mutualisations (ex : direction commune du SI, pôle pharmaceutique). Préparer puis mettre en œuvre une direction commune à l'échelle du GHT.

Poursuivre les partenariats avec les hôpitaux du territoire et la ville notamment les CPTS.

Poursuivre le déroulé du projet stratégique adopté en 2023 dans un contexte marqué par des difficultés à raccrocher les niveaux d'activité de l'exercice 2019 avant crise.

Organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations...)

Voir plus haut la description de la gouvernance

Gouvernance stable, équipes médicales au complet.

Coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation, ...)

Voir plus haut la description de la stratégie

Continuer les liens avec la CPTS de Saint-Cloud, de Boulogne et les contacts avec les libéraux de Sèvres.

Achever la structuration du site de Sèvres.

Conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier...)

Poursuivre les mesures destinées à développer l'attractivité de l'établissement en matière de RH.

Structurer un plan d'efficience et conserver la trajectoire financière.

Continuer à déployer le numérique en santé et à renforcer la sécurité du système d'information.

Principaux projets à conduire :

Plan d'efficience et équilibre financier.

Dynamique du GHT (projets communs notamment SI, pharmacie).

Restructuration du site de Sèvres.

Liens avec les autres établissements du territoire et les partenaires de ville.

--

IV – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

Principaux objectifs du SROS et de la situation de l'établissement au regard du SROS : SROS en cours d'élaboration dans le cadre du PSRS en cours d'adoption par l'ARS.

Objectifs du PRS/ SROS et plan d'action à décliner au sein du territoire : (complété par le DGARS)

Partenariat avec la ville et les autres établissements du territoire pour améliorer le maillage territorial et les parcours patients.

Approfondissement des mutualisations au sein du GHT.

Travaux sur le numérique en santé et la sécurité du SI.

Mesures d'attractivité en matière RH de l'établissement.

Maintien de l'activité et de l'équilibre financier.

Situation de l'établissement au regard des priorités du PRS/SROS (complété par DGARS)

Projet régional de santé 2023-2028, feuille de route régionale de la santé – Agir pour la santé des Franciliens.

L'établissement s'inscrit dans le Projet régional de santé 2023-2028 notamment sur les thématiques suivantes :

- construire des parcours de santé lisibles, fluides et qui répondent aux besoins des patients
- ressources humaines en santé : former, recruter et fidéliser les professionnels de la santé
- Gérer, anticiper et prévenir les risques

L'établissement est support du GHT des Hauts-de-Seine, il réalise des activités MCO et SMR, dispose d'un service d'urgences, de l'imagerie ainsi que de la gériatrie (médecine gériatrique, USLD, EHPAD) et dispose d'une maternité de niveau IIA

Projet de l'établissement : grands axes du projet médical, du projet social, du PGFP

Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche

Projet d'établissement 2022 -2026 : il comporte un projet de prise en charge des patients, en cohérence avec le projet médical et le projet de soins infirmiers, de réhabilitation et médico-techniques, qui en constitue le cœur. Il comporte aussi un projet psychologique, un projet social et un projet de gouvernance et de management.

Il comprend enfin un volet écoresponsable définissant les objectifs et une trajectoire afin de réduire le bilan carbone. Un lien étroit est établi avec la politique qualité et gestion des risques bien que celle-ci ne soit pas calée sur un horizon de cinq années.

5 orientations stratégiques majeures pour dispenser des soins de qualité en toute sécurité :

- Maintenir les acquis successifs en matière de qualité et sécurité des soins et les renforcer
- Développer l'engagement des patients et résidents et prendre en compte leur expérience
- Exploiter l'informatisation pour mieux répondre aux besoins et se prémunir des risques associés
- Mettre en place les actions décidées et s'assurer qu'elles sont efficaces
- Faire que la démarche qualité territoriale apporte un plus à chaque établissement

Trois enjeux phares du développement durable au CH4V :

- Maîtriser le circuit des déchets
- Encourager la mobilité durable pour réduire les émissions de CO2
- Maîtriser la consommation d'énergie

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens:

CPOM de GHT 2024-2028 signé en 2024 et qui a pris effet au 8 février 2024

Appartenance à une direction commune :

Objet :

NON

Créé le :

Nombre de membres :

Appartenance à un (ou plusieurs) GCS :

Objet :

Créé le :

Nombre de membres :

Appartenance à une CHT :

Créé le ou projet en cours :

Etablissement concernés :

Autre forme de coopération (à préciser) :

GHT des Hauts-de-Seine créée en juin 2016.

Centre d'imagerie médicale développant toutes les modalités (imagerie conventionnelle, échographie, IRM, scanner, panoramique, mammographie, ..) dans le cadre d'un groupement entre le CH4V et le centre d'imagerie de l'ouest parisien (CIMOP).

V-CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT**V – 1) Budgétaires**

- Charges du compte de résultat principal

Tableau : dernier compte financier et dernier EPRD exécutoire

DEPENSES (€)	COMPTE FINANCIER 2024	RIA 2 2025	EPRD 2026
Titre I	64 570 568	65 223 918	66 628 504
Titre II	9 334 911	9 022 840	9 584 618
Titre III	12 064 026	11 505 743	12 339 058
Titre IV	8 083 526	7 553 324	6 166 083
Total	94 053 032	93 305 827	94 718 263

RECETTES (€)	COMPTE FINANCIER 2024	RIA 2 2025	EPRD 2026
Titre I	70 412 676	68 192 798	70 412 218
Titre II	6 888 859	6 690 886	7 070 370
Titre III	11 580 175	10 632 201	11 018 972
Total	88 881 712	85 515 886	88 501 560

	CF	RIA 2	EPRD
RESULTAT - BUDGET H	2024	2025	2026
Résultat	-5 171 320	-7 789 941	-6 216 703
Montants aides financières budgétaires	0	0	0
Montants aides financières investissement	2 275 952	2 275 952	0
Résultat hors aides	-5 171 320	-10 065 893	-6 553 635
Taux de résultat hors aides	-5,8%	-12,1%	-7,4%
RESULTAT - BUDGET CONSOLIDE	2024	2025	2026
Résultat	-5 931 895	-8 285 411	-7 234 175
MARGE BRUTE - BUDGET CONSOLIDE	2024	2025	2026
Marge brute	-2 081 220	-3 877 160	-3 398 337
Taux de marge brute	-2,1%	-4,9%	-3,2%
Marge brute hors aides	-4 357 172	-6 153 112	-3 398 337
Taux de marge brute hors aides	-4,5%	-8,0%	-4,5%
ANALYSE DE LA CAF	2024	2025	2026
CAF ou IAF (-)	-2 101 200	-3 434 559	-3 913 518
Taux de CAF brute > 2% (CAF /Total pdts hors remb. CRPA)	-1,9%	-3,2%	-3,6%
Remboursement des emprunts	2 238 876	2 234 279	2 185 908
CAF nette > 0 (CAF - remboursement des emprunts)	-4 340 076	-5 668 838	-6 099 426
Taux de CAF nette (CAF nette /Total pdts hors remb. CRPA)	-4,0%	-6,6%	-5,6%
	2024	2025	2026
Critère 1 : Taux d'endettement (<30%)	18,7%	16,8%	20,3%
FRNG	31 605 037	23 725 671	12 390 983
TRESORERIE	21 819 988	ND	6 396 414

Commentaires sur la situation budgétaire :

Eléments constitutifs du résultat comptable

- Le résultat consolidé génère une insuffisance d'autofinancement (IAF) pour -3,9 M€ en 2026 ainsi que sur toute la période 2027-2030, ce qui ne permet pas à l'établissement de couvrir le remboursement annuel du capital de la dette.
- Le fonds de roulement subit une forte contraction sur la période, passant de 22,3 M€ en 2025 à 12,4 M€ en 2026, sous l'effet d'un prélèvement conséquent de -9,9 M€ destiné à équilibrer le tableau de financement 2026. Néanmoins, le fonds de roulement demeure positif et correspond à 42 jours d'exploitation, un niveau compatible avec la poursuite de l'activité.
- Le besoin en fonds de roulement (BFR) est en baisse (36 jours en 2025) mais reste satisfaisant et la trésorerie demeure positive et au-dessus du seuil de soutenabilité sur l'ensemble de la période, bien qu'en nette réduction (6,4 M€ projetés fin 2026).
- Effort d'investissement contenu, ciblé principalement sur la rénovation du site de Sèvres et des Urgences (9,1M€ sur la période 2026-2030)

Tableau de financement de l'exercice « N » (2025)

	CF	RIA 2	EPRD
TABLEAU DE FINANCEMENT - RESSOURCES	2024	2025	2026
Titre 1 - Emprunts	200 880	155 259	6 500 000
Titre 2 - Dotations et subventions	443 238	238 033	2 227 331
Titre 3 - Autres ressources	360 077	360 077	360 000
TOTAL DES RESSOURCES	1 004 195	753 369	9 087 331
TABLEAU DE FINANCEMENT- EMPLOIS	2024	2025	2026
Titre 1 - Remboursement des dettes financières	2 238 876	2 234 279	2 185 908
Titre 2 - Immobilisations	3 501 194	2 963 897	12 868 315
Titre 3 - Autres emplois	0	0	0
TOTAL DES EMPLOIS	7 841 270	8 632 735	18 967 741
APPORT AU (PRELEVEMENT SUR LE) FONDS DE ROULEMENT	-6 837 075	-7 879 365	-9 880 410

Programmes structurants d'investissement en cours en programmé pour les trois prochaines années :

Le plan pluriannuel d'investissement prévoit la mise en œuvre de trois opérations principales (restructuration du site de Sèvres et des urgences et rénovation de la chapelle Saint-Antoine), du schéma directeur informatique et une enveloppe de projets biomédicaux et hôteliers, pour un montant global de 12,8 M€ en 2026. Le plan d'investissement inscrit au PGFP représente 22,5 M€ sur 2026-2030. Ce programme est financé en grande partie par un recours accru à l'emprunt, à hauteur de 6,5 M€ en 2026 et de 32,6 M€ sur l'ensemble de la période. Ce recours est nécessaire pour limiter les prélèvements sur le fonds de roulement au regard de l'absence de CAF.

- **Les ressources humaines**

(ETP des personnels - Source SAE 2024)

ETP médicaux

- dont médecins (hors anesthésistes)
- dont anesthésistes
- dont chirurgiens (hors gynécologues-obstétriciens)
- dont gynécologues-obstétriciens

Spécialité exercée	Effectifs des salariés au 31 décembre	Effectifs des libéraux au 31 décembre	ETP moyens annuels rémunérés des salariés
Spécialités médicales	85	-	55,72
- dont médecins généralistes (hors médecins urgentistes)	18	-	14,37
- dont médecins urgentistes	12	-	8,10
- dont Médecins anesthésistes réanimateurs et intensif	14	-	7,44
Spécialités chirurgicales	38	-	23,74
- dont Gynécologues-obstétriciens	23	-	15,40
Psychiatres	3	-	2,65
Odontologistes	-	-	-
Pharmaciens	6	-	5,45
Autres	11	-	9,79
TOTAL (hors internes)	143	-	97,35
Étudiants de 3ème cycle et FFI	25		16,27

ETP non médicaux

- dont personnels de direction et administratifs : 114,76
- dont personnels des services de soins : 566,11
- dont personnels éducatifs et sociaux : 12,91
- dont personnels médico-techniques : 36,12
- dont personnel de rééducation 12,48
- dont personnels techniques ouvriers : 47,59

Commentaires sur les effectifs : (Démographie personnel médical et soignant et difficultés éventuelles à recruter du personnel qualifié,...)

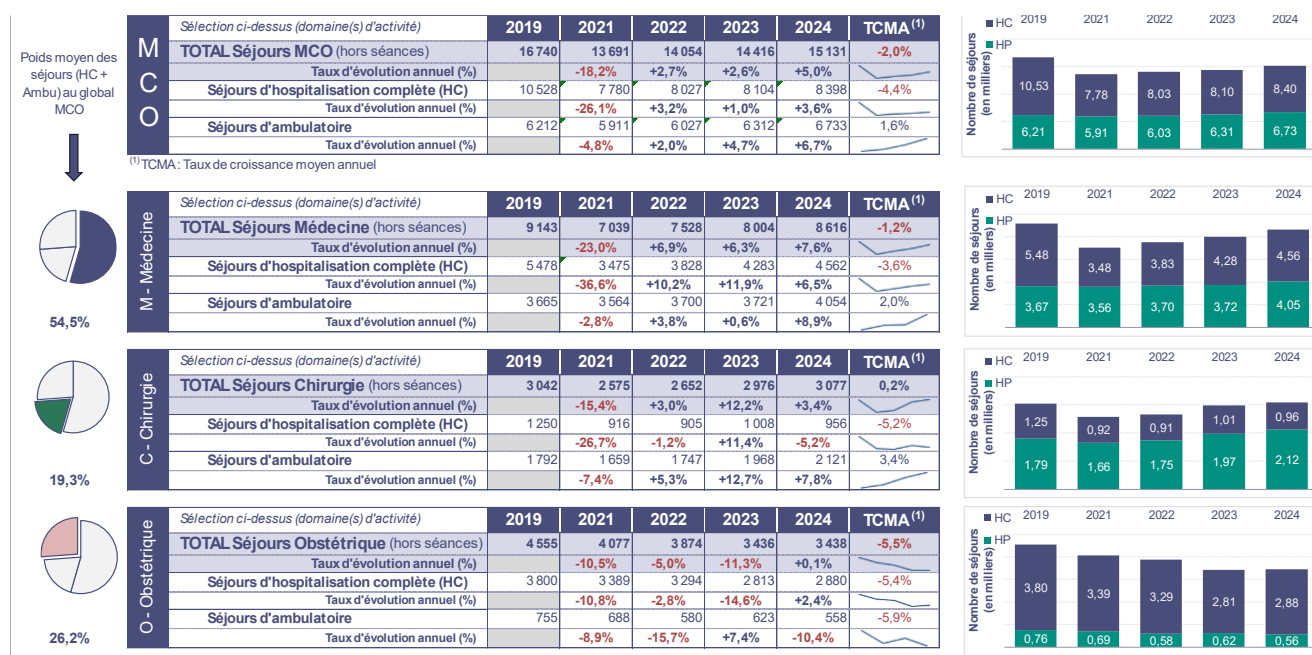
Personnel médical au complet

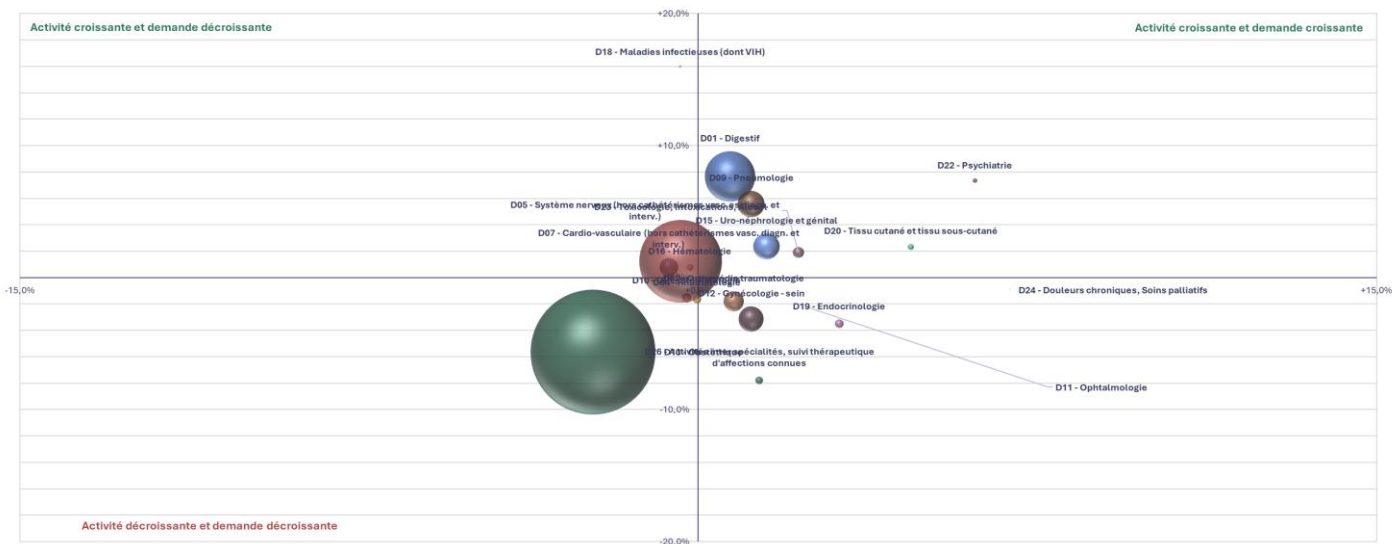
Quelques indicateurs de RH (source bilan social) :**Taux d'absentéisme :****Taux de turn-over :** cf. tableau ci-après**Nombre moyen de jours de formation par agent :**

TOUS PERSONNELS	Turn-over du personnel			
	2021	2022	2023	Evolution 2023/2022
Personnel non médical	17,5%	17,7%	14,3%	-19,4%
<i>Dont femmes</i>	17,6%	17,6%	14,2%	-19,5%
<i>Dont hommes</i>	17,0%	18,3%	14,6%	-20,0%
Personnel médical	48,0%	44,5%	62,5%	40,4%
<i>Dont femmes</i>	50,5%	50,0%	63,3%	26,7%
<i>Dont hommes</i>	44,3%	34,0%	60,9%	78,8%

V – 2) Activité**Données sur le PMSI****Nombre de séjours réalisés en 2024 :**

- 15 131 séjours d'hospitalisation en médecine, chirurgie et obstétrique (hors séances et nouveaux nés)
- 2 379 naissances
- 370 séjours d'hospitalisation en SMR
- 36 220 venues en consultations externes
- 17 778 passages aux urgences, dont 16,9 % hospitalisés par la suite
- 2 497 interventions chirurgicales (hors actes liés à la grossesse et hors endoscopie)
- 778 671 examens de biologie de laboratoire (SAE 2023)
- 5,3 jours en moyenne pour un séjour (MCO, hors séances et séjours ambulatoires)





SMR :

SMR	Total journées SMR (hors journées en CM90)						Total journées SMR HC (hors journées en CM90)						Total journées SMR HTP (hors journées en CM90)					
	2019	2022	2023	2024	% 24 / 19	% 24 / 23	2019	2022	2023	2024	% 24 / 19	% 24 / 23	2019	2022	2023	2024	% 24 / 19	% 24 / 23
920000627 - CH DES QUATRE VILLES SITE SEVRES	18 840	13 214	12 859	13 194	-30,0%	2,6%	18 191	13 214	12 293	12 441	-31,6%	1,2%	649	0	566	753	16,0%	33,0%
92 - Hauts de Seine	905 589	853 482	854 867	886 876	-2,1%	3,7%	786 577	736 845	735 872	749 482	-4,7%	1,8%	119 012	116 637	118 995	137 394	15,4%	15,5%
Total Région	6 336 303	5 800 308	5 973 792	6 086 985	-3,9%	1,9%	5 502 554	4 908 925	4 983 084	4 999 401	-9,1%	0,3%	833 749	891 383	990 708	1 087 584	30,4%	9,8%

USLD et activités médico-sociales :

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction ou dans le secteur sanitaire au regard des autres établissements publics ou privés (concurrence, complémentarité, partenariat...) :

L'activité MCO, principalement réalisée sur le site de Saint-Cloud, poursuit sa reprise en 2024 (+5,8% / 2023), y compris en hospitalisation complète (+5,6% pour l'HC). Néanmoins, elle demeure encore inférieure au niveau de 2019 (-3,2% et -11,9% en HC). La quasi-totalité du capacités MCO est ouvert. Une extension capacitaire, initialement prévue en médecine polyvalente, a été convertie en médecine gériatrique.

En chirurgie, baisse d'activité en HC par rapport à 2019.

C'est en obstétrique que ce retrait est le plus marqué, avec -21% de séjours par rapport à 2019, pour un capacitaire inchangé.

- Concurrents de l'établissement :
- L'hôpital Ambroise Paré à Boulogne (AP-HP) sur la partie médecine, chirurgie et urgences
 - L'hôpital Antoine Béchère
 - L'hôpital FOCH à Suresnes qui dispose d'une maternité importante

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés...) :

Voir ci-dessus baisse d'activité marquée en obstétrique (moins d'accouchements)

VI- EQUIPEMENTS ET PLATEAU TECHNIQUE *Lits et places installés – (Source SAE)*

Données 2024

Indicateurs :

CI_AC1	Nb de lits installés en médecine : 134
CI_AC2	- dont lits de soins intensifs
CI_AC3	- dont lits de surveillance continue
CI_AC4	- dont lits de réanimation
CI_AC5	Nb de places installées en médecine : 15
CI_AC6	Nb de lits installés en chirurgie : 18
CI_AC7	Nb de places installées en chirurgie : 4
CI_AC8	Nb de lits installés en obstétrique : 52
CI_AC9	Nb de places installées en obstétrique : 8

Plateaux techniques – (Source SAE 2024)

Indicateurs :

CI_E1	Nb de scanners : non (CIMOP)
CI_E2	Nb d'IRM : non (CIMOP)
CI_E3	Nb de TEP-SCAN : non
CI_E4	Nb de tables de coronarographie : 0
CI_E5	Nb de salles d'intervention chirurgicale : 5 / Postes de réveil 10
CI_E6	Niveau de la maternité : 2A

VII- SYNTHESE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

Points forts :

Etablissement public bien implanté dans son territoire, établissement support du GHT des Hauts-de-Seine qui exerce des activités MCO, dispose d'un SAU, d'une maternité 2A et d'un SMR, d'une USLD ainsi que d'un EHPAD.

Activité médicale dynamique

Climat social bon dans l'établissement.

Investissements importants dans la reconstruction de l'établissement (Site de Sèvres, SAU).

Equipes médicales au complet.

Déploiement du numérique en santé et de sécurité du système d'information.

Points faibles :

Recherche de stabilité financière à poursuivre

Baisse de l'activité d'obstétrique

VIII-LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ETRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Toute demande sera étudiée.

Les documents suivants sont notamment disponibles : projet d'établissement, CPOM, PRE (le cas «échéant»), EPRD, Tableaux IDAHO du compte financier, Rapport de la chambre régionale des comptes et de la MEEF

Personne à contacter pour la communication de ces documents :

Maxime VANDERSHOOTEN, directeur, direction@ch4v.fr 01 77 70 70 01

Le directeur général de l'ARS Ile-de-France